


Réponse à une demande de Permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1033613/CAN400165/2401060 /
Date : 05/04/2024
Contact : TOKORAGI Isabelle

UI AURA - INEO RCC
654 CRS TROISIEME MILLENAIRE
BP
69792 SAINT PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)						
Auvergne Très Haut Débit ATHD 32 RUE CLOS NOTRE DAME 63000 CLERMONT-FERRAND 0676380056 laurent.picard@orangeconcessions.com						
Réponse du gestionnaire de voirie instructeur						
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence d'Aurillac RUE NICEPHORE NIEPCE 15000 AURILLAC				Permission accordée : Conformément à la PI du 11/04/2024 Date et signature : (Nom et qualité) Le Coordonnateur Territorial - AURILLAC  Vincent GALIBERN Le 12/04/2024 (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)		
Niveau d'urgence						
Raccordement client : Non						
Localisation des Travaux						
15800 PAILHEROLS - PAILHES - RD54.						
Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	167		m. d'alvéole	334	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité	1				
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		
Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,						
Commentaires : Implantation composite 7m avec tranchée sur 167m et pose de 2Ø45.						
Echéancier :						
Date prévue pour le début des travaux :						
Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)						
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033						



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC

Intitulé de l'opération: Tranchée(s)

RD n° 54

Demande de: CML 15 pour ORANGE

Objet de la demande: Réalisation de conduites multiples

Commune(s): PAILHEROLS Lieu-dit : Le Quiers

Le 22 avril 2024, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC
Madame Isabelle TOKORAGI représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC

Vincent GALIBERN

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses	
					Sous Chaussée	Sous accotement				Sous fossé
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L, égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L		
54	Cat 3	Du PR14+603 Au PR14+778	G	TT	175m				Schémas 9 Sous Chaussée Si possibilité de passer en rive Schémas 6-2	
		Au PR14+778	G	SA		A 2.50m du bord de la chaussée			IMPLANTATION COMPOSITE 7M A côté du poteau EDF Schémas 6-2	

- * Techniques :
- TT = tranchées traditionnelles
 - TE = tranchées étroites
 - FD = Forage dirigé
 - F = Fonçage
 - SA = Supports aériens

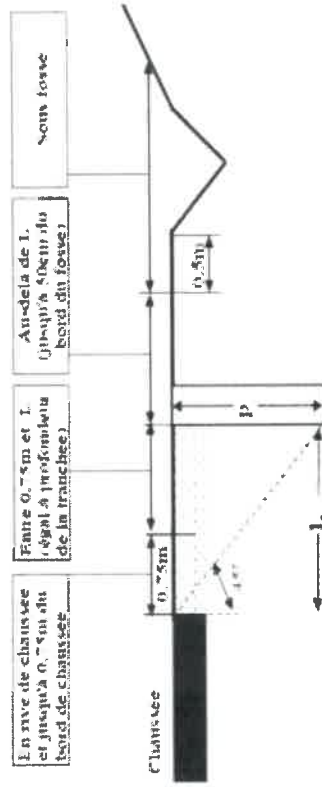


Schéma n°9 sous chaussée RD catégorie 1 niveau 2b, cat.2 et cat.3 pour tranchée "isolée" et "longitudinale"

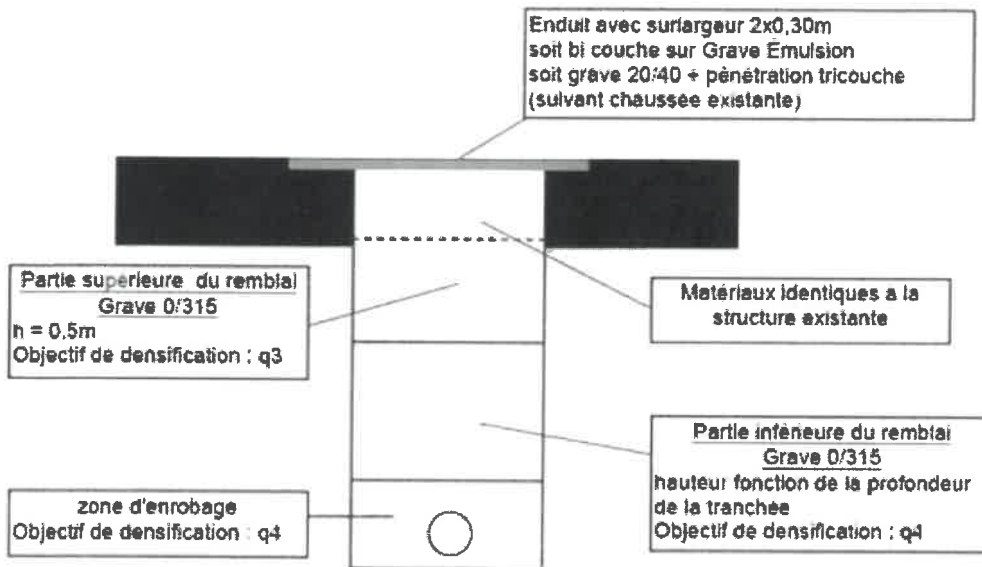
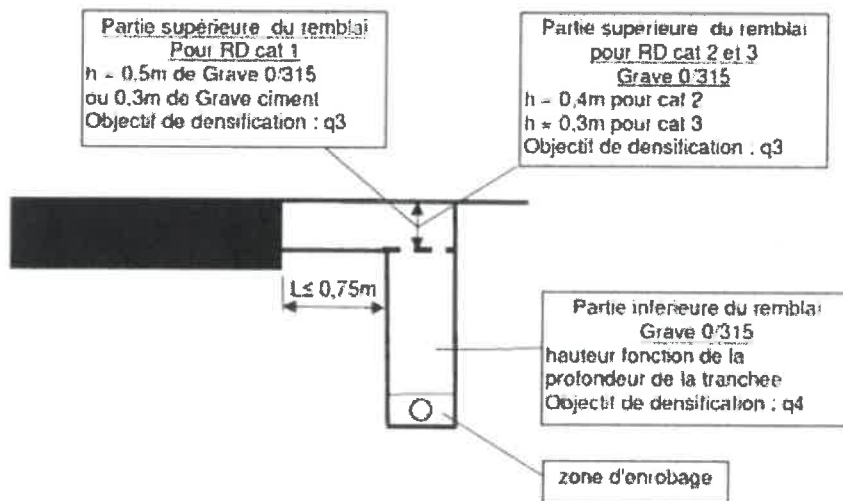


Schéma n°6-2 tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée inférieure à 0,75m pour les RD des catégories cat.1, 2 et 3



MAIRIE PAILHEROLS

PAILHEROLS , le 12/04/2024

Le Maire de la Commune de PAILHEROLS
à Monsieur le Président
du Conseil départemental du Cantal

DEMANDE D'AVIS SUR PERMISSION DE VOIRIE AU TITRE DE L'ARTICLE L 112-3 DU CODE DE LA VOIRIE ROUTIÈRE

OBJET DE LA DEMANDE :

Demandeur : CML 15 pour ORANGE

Dates des travaux :

Voies concernées : Route départementale n°54

Commune(s) : PAILHEROLS

Lieu-dit : Le Quiers

Description des travaux : Réalisation de conduites multiples

Prescriptions proposées :

- Création d'une artère fibre conformément à la proposition d'implantation ci-jointe

AVIS (1) : Favorable - ~~Défavorable~~ pour les motifs suivants :

Le Maire de la Commune de PAILHEROLS

Claude PRUNET



CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL
Agence d'AURILLAC Rue Nicéphore Niepce
15000 AURILLAC
Affaire suivie par : F MEMBRADO

Email : aurillac@cantal.fr

(1) Rayer la mention inutile